

Tour Béryl

Compte rendu du conseil syndical du 29 janvier 2024

Présents : Mmes Bayon, Durafour, Misme, Pellanda.
MM Gany, Lanco.

Ordre du jour :

- | | |
|--|---------------------------------|
| 1. AG de l'ASIV | 4. Tri des déchets alimentaires |
| 2. La crèche | 5. La fresque du climat |
| 3. La permanence du 29 janvier avec Mme Garcia | 6. Divers |

La séance est ouverte à 18h 15

1. AG de l'ASIV

Des travaux indispensables ont été votés pour une somme raisonnable mais, comme prévu, les plus coûteux (remplacement des canalisations d'eau de ville et ravalement) seront examinés lors d'un AG extraordinaire.

La CTF qui devait suivre avait été annulée la veille mais a pu se tenir le 01/02. Un nouveau président, Monsieur Malhomme, de l'Association Médicale Interentreprises (médecine du travail) a été élu à l'unanimité.

Les présidents des tours et leurs suppléants ont décidé de se réunir le 30 janvier pour essayer d'adopter une attitude commune et constructive face à Ingka .

2. La crèche

La zone de sortie des enfants sera délimitée par les jardinières, qui seront repoussées vers le fond, et plantées de végétation.

Voir le schéma affiché à côté de ce CR. Ainsi **notre droit à l'ensoleillement** (les filets au-dessus du jardin ne sont plus nécessaires) **et à la vue** (il n'y aura pas de canisses à hauteur de 1,5m devant les fenêtres de notre hall) seront respectés.

3. La permanence du 29 janvier avec Mme Garcia

Il ressort de cette permanence que :

- Nous avons jusqu'à fin avril pour dénoncer éventuellement le contrat avec Hervé Thermique.
- La clause sur le factotum dans le contrat GSF va être résiliée et un nouveau contrat devrait être signé début avril avec G2S (la société responsable des SSIAP2 la nuit ou le jour lors des journées de congé de M.Salhi)
- La vérification des comptes par le conseil syndical a lieu 4 mars.

4. Tri des déchets alimentaires

La part de matière organique dans les ordures ménagères des Parisiens est estimée par la Ville de « 25 à 30% », alors que la loi antigaspillage demande à les exclure des incinérateurs : ils sont composés à 70% d'eau, et c'est donc un non-sens de les incinérer, d'autant qu'ils peuvent être valorisés.

La collecte à domicile a été expérimentée à Paris dans trois arrondissements mais a été arrêtée car considérée comme trop coûteuse pour une utilisation trop faible. La ville compte à la place généraliser les poubelles de déchets alimentaires dans les Trilibs, des stations de tri disponibles dans les rues.

Des bacs à biodéchets existaient déjà sur les marchés depuis 2020. Pour Béryl, la meilleure solution est le bac situé au métro Place d'Italie, sortie Bobillot. A noter que les déchets collectés ne seront pas transformés en compost (on peut donc y mettre tous les déchets alimentaires, dans un sac biodégradable ou papier kraft) mais en biométhane.

5. La fresque du climat

La session est prévue le 17 février. Cette date peut ne pas convenir à tout le monde en raison des vacances scolaires. Pour cette raison, les personnes intéressées, mais indisponibles peuvent s'inscrire à la loge pour un autre samedi. Une 2^e session serait proposée en fonction du nombre d'inscrits.

6. Divers

Le conseil syndical va proposer une date pour la réunion d'accueil des nouveaux arrivants.

Il envisage aussi de réitérer une visite de la chaufferie, qui a eu lieu il y a quelques années et qui avait eu beaucoup de succès. Mme Nguyen, qui avait disparu du couloir pour cause d'hospitalisation due à une fracture, est revenue, et elle refuse toujours toutes les solutions d'hébergement qui lui sont proposées.

La séance est levée à 20h00

Prochaine réunion le jeudi 29 février à 18h